



EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2022

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq juin à 10 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°33

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BOUYOU, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Stéphanie PERRIER par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTHON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Pascal CAVITTE, Mme Christèle COURSAT à partir de 12h25 par Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BREUILH à partir de 12h30 par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE par à partir de Mme. Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Anne BOUYER par M. Henry TURLIER

Etait absent : M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réalisation de travaux à l'école de l'Auzelou

Monsieur le Maire expose :

PRESENTATION DU BATIMENT

Le groupe scolaire de l'Auzelou est une école élémentaire qui regroupe une section maternelle et une section primaire ainsi qu'une partie restauration composée d'une cuisine et d'une salle de cantine.

Le projet de rénovation concerne la salle de décroissement située au Rez-de-chaussée du bâtiment principal.

ETAT DES LIEUX – PROJET

Etat des lieux

La salle de décroissement est défraîchie et est très dégradée par le temps. De plus les utilisateurs signalent qu'une odeur désagréable se dégage très régulièrement.

Concernant l'éclairage de la salle, les luminaires en tube fluorescent sont vieillissants et très énergivores.

Projet

Les travaux portent sur la rénovation de la salle (murs, sols, plafonds, éclairage), le traitement des odeurs par l'installation d'un réseau de VMC.

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

Travaux de rénovation

- Dépose de toutes les installations
- Cloisonnement et isolation périphérique du local
- Réalisation sur l'ensemble du local d'un faux plafond
- Peinture des cloisons
- Pose sur l'ensemble du local d'un revêtement PVC
- Une nouvelle installation électrique sera installée dans les locaux (luminaires à Led, prises ...)
- Mise en œuvre d'une installation de VMC
- Pose d'un convecteur électrique

Le montant des travaux est estimé à 20 000 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve le projet relatif aux travaux réalisés à l'Ecole de l'Auzelou dont le montant s'élève à 20 000 € HT.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Conseil Départemental, aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de Séance

Vergne Clément

Transmis au Contrôle de Légalité le :

Date et ref de l'accusé de réception :

D33 - 25062022

Publié le :



Travaux à l'Ecole de l'Auzelou

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 2 8 JUIN 2022
Date et Réf. de l'accusé de réception : 2 8 JUIN 2022
D33 - 25062022



Vu,

Le Maire,

Bernard COMBES



B. JANICOT
Bureau d'études bâtiment
Services techniques
Ville de TULLE

Mai 2022

ECOLE DE L'AUZELOU

AMENAGEMENT SALLE DE DECLOISONNEMENT

**DOSSIER DE
DEMANDE DE SUBVENTIONS**



PRESENTATION DU BATIMENT

Le groupe scolaire de l'Auzelou est une école élémentaire qui regroupe une section maternelle et une section primaire ainsi qu'une partie restauration composée d'une cuisine et d'une salle de cantine.
Le projet de rénovation concerne la salle de décroissement situé au Rez-de- Chaussée du bâtiment principal

ETAT DES LIEUX – PROJET

Etat des lieux

La salle de décroissement est défraîchie et très dégradés par le temps, de plus les utilisateurs signalent qu'une odeur désagréable se dégage très régulièrement.
Concernant l'éclairage de la salle, les luminaires en tube fluorescent sont vieillissants et très énergivores.

Projet

Les travaux portent sur la rénovation de la salle (mur-sols plafond-éclairage), le traitement des odeurs par l'installation d'un réseau de VMC.

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

Travaux de rénovation

- Dépose de toutes les installations
- Cloisonnement et isolation périphérique du local
- Réalisation sur l'ensemble du local d'un faux plafond
- Peinture des cloisons
- La pose sur l'ensemble du local d'un revêtement PVC
- Une nouvelle installation électrique sera installée dans les locaux. (Luminaires à Led, prises ...)
- Mise en œuvre d'une installation de VMC
- Pose d'un convecteur électrique



A Tulle, le 28 JUIN 2022

Plan de financement

Ecole de l'Auzelou Aménagement d'une salle de décroisement

Partenaires	Financement	%
Département	5 000.00 €	25.00%
Part Ville	15 000.00 €	75.00%
Total HT	20 000.00 €	100.00%



Le Maire,
Bernard COMBES.



A Tulle, le 28 JUIN 2022

ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que l'école de l'Auzelou concernée par l'aménagement d'une salle de décroisement pour lequel la Ville sollicite une subvention auprès du Département, est propriété de la Ville de Tulle.

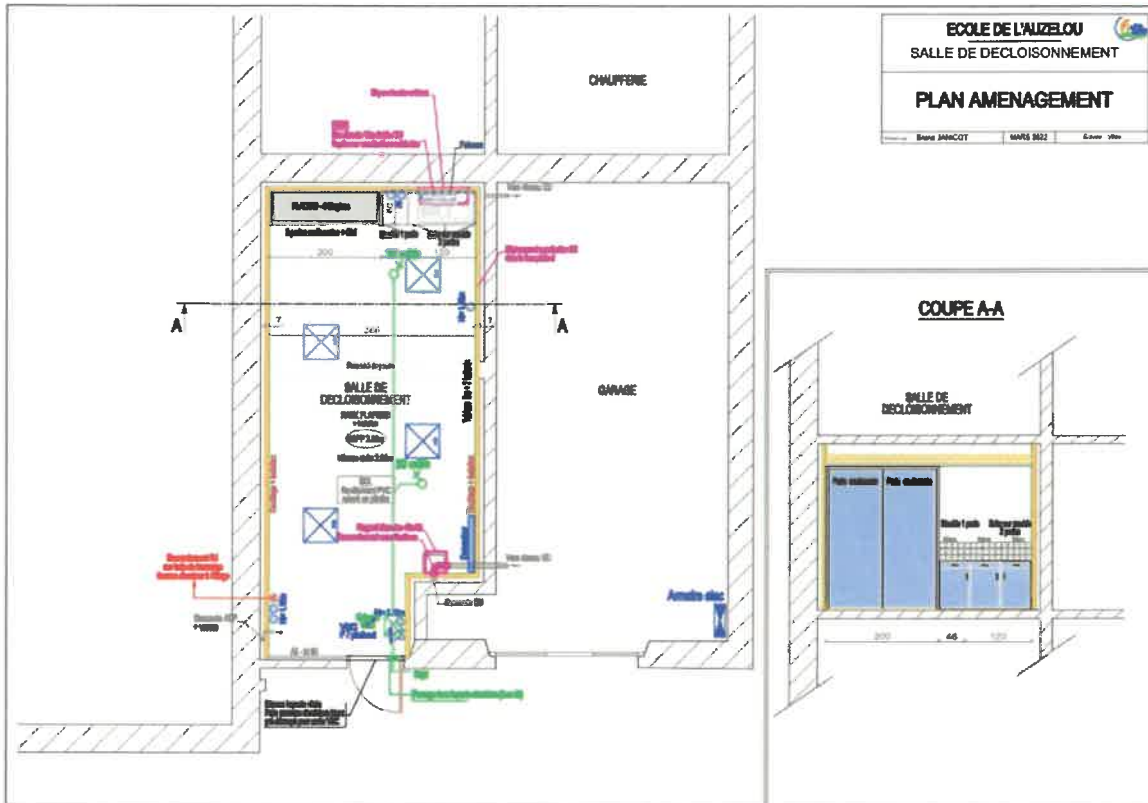
Le Maire,
Bernard COMBES.



ESTIMATIF DES TRAVAUX

Désignation des travaux	Montant HT
MACONNERIE - Reprise regard EU	1 500.00 €
PLACARD RANGEMENT	2 100.00 €
PLATRERIE - PEINTUR E- FAUX PLAFOND	10 600.00 €
PLOMBERIE SANITAIRE - VMC	2 750.00 €
ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE	3 050.00 €
Montant total TRAVAUX - HT	20 000.00 €
TVA 20%	4 000.00 €
Montant TTC	24 000.00 €

PLAN DU PROJET



PLAN DE SITUATION

ECOLE DE L'AUZELOU
Boulevard de L'Auzelou
19000 TULLE

